UNE EXPÉRIENCE DE CARTOGRAPHIE RÉGIONALE AU CAMEROUN LES ATLAS RÉGIONAUX A L'ÉCHELLE DE 1/500.000

A. FRANQUEVILLE et J. TISSANDIER

Géographes à l'ORSTOM, Yaoundé (Cameroun)

La conception de ces Atlas Régionaux remonte à 1962, la formule a été mise au point lors du colloque de Yaoundé en mars 1965 (cf. Bulletin de Liaison des Sciences Humaines n° 5, juin 1966, pp. 1 à 61).

Le territoire Camerounais a été découpé en portions d'espace délimitées par des méridiens et des parallèles; 11 Atlas sont ainsi obtenus à l'intérieur desquels une cartographie systématique est entreprise à l'échelle de 1/500 000 (cf. carte ci-après). Cette cartographie est en principe une traduction des données existantes, sans enquête supplémentaire.

Les atlas suivants ont déjà été publiés :

CHAMPAUD (J.): Atlas régional Sud-Ouest 2. 1965. HALLAIRE (A.) & BARRAL (H.): Atlas régional Mandara-Logone 1967.

BARRAL (H.) & FRANQUEVILLE (A.): Atlas régional Sud-Est. 1970.

Tous les autres sont en préparation dont trois seront publiés sous peu.

Le jeu de cartes communes à tous les atlas

Cinq cartes figurent obligatoirement dans chacun de ces atlas :

- Localisation des populations;
- Densité de la population;

- Infrastructure économique et sociale;
- Cartes agricoles;
- Limites administratives.

Un commentaire accompagne l'ensemble des cartes.

En plus de ces cartes communes, diverses autres peuvent être élaborées en fonction de l'existence de sources de renseignements particulières ou de situations régionales particulières. On a ainsi dressé pour l'Atlas Sud-Ouest 2 les cartes « Cacao par adulte » et « Occupation du sol », pour l'Atlas Sud-Ouest 1 les cartes « Evolution de la population », « Transports », « Forêts », « Densités urbaines », pour l'Atlas Bénoué les cartes touristique, cynégétique et hydrogéologique.

Méthodologie

Les sources de documentation utilisées sont d'origine diverse. Quelques-unes sont homogènes sur l'ensemble du territoire ; d'autres diffèrent d'une région à l'autre, d'autres enfin n'existent que dans certaines régions.

1. LA CARTE DE LOCALISATION DES POPULATIONS

Elle est obtenue à partir des recensements administratifs les plus récents effectués par chaque souspréfecture (il n'y a aucune centralisation au niveau

Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Sci. Hum., vol. IX, nº 2, 1972 : 221-229.

national) et d'une localisation des villages. Bien connu dans le sud du pays où ils sont fixés depuis de nombreuses années, l'emplacement des villages dans le nord est plus incertain sur les cartes I.G.N.; des tournées spéciales sont souvent nécessaires pour établir le fond de carte préalable.

Dans certaines contrées du Cameroun Occidental dépourvues de recensement récent, il a fallu se livrer à des estimations à partir du Census de 1953 et des enquêtes démographiques par sondage de 1965.

La représentation numérique de la population se fait au moyen de signes de 100 et 1 000 habitants. L'appartenance ethnique est indiquée par la forme et la couleur des signes ; les ethnies apparentées présentent la même couleur, la forme des signes étant variable. Ces renseignements d'ordre ethnique sont tirés des recensements eux-mêmes (mais les plus récents n'en font plus mention) et la légende générale a été mise au point d'après les travaux d'ethnologues, d'administrateurs et les documents d'archives.

Cette légende est la même que celle qu'utilise l'Atlas National.

De telles cartes ont attiré les critiques d'anthropologues qui jugent périmée la classification ethnique adoptée mais ne proposent guère d'autre solution. D'autre part, l'utilisation de signes de 100 habitants a imposé des ajustements entre villages voisins dont la population est parfois inférieure à ce chiffre; la carte ne représente donc pas la dispersion réelle de la population : les signes ont été placés à l'endroit des villages ou hameaux les plus importants.

2. La carte de densité de la population

Les sources de renseignements sont encore les recensements administratifs et des enquêtes rapides pour délimiter les cantons (ou groupements ou chefferies ou lamidats...) soit la plus petite unité administrative possible. Ces cantons ont pu être assez aisément délimités dans le sud du Cameroun où seulement quelques cas d'imbrication ont été rencontrés, de même que dans le Nord. Par contre, dans le centre du pays, ils n'ont pas de base territoriale définie et l'imbrication est quasi totale. Les plages de densité sont alors des bandes de terrain utilisées par la population de part et d'autre de la piste. Cette méthode a également été retenue dans les régions forestières à peuplement linéaire très lâche pour mettre en évidence les zones vides.

3. LA CARTE D'INFRASTRUCTURE

Elle représente un ensemble d'équipements économiques et sociaux :

- catégories de routes et pistes, en fonction de leur praticabilité.
 - établissements d'enseignement ;
 - centres de santé :
 - chefs-lieux administratifs et limites administratives;
 - encadrement agricole;
 - établissements religieux;
 - localisation des marchés, etc.

C'est une carte-catalogue qui présente l'inconvénient d'être rapidement caduque ; de lecture souvent difficile, sont intérêt géographique est moindre que celui des autres cartes. Sans doute eut-il été préférable de rapporter chacun de ces équipements à la population et à la superficie.

4. Les cartes agricoles

Cultures vivrières et cultures commerciales ont tantôt été représentées sur une même carte (*Mandara-Logone*), tantôt sur deux cartes séparées (*Sud-Ouest 2*), en fonction des situations locales.

On ne dispose de données chiffrées que pour les cultures commerciales. Suivant les régions, ce sont des tonnages récoltés (coton, cacao pour le Cameroun Occidental, tabac de cape, banane en culture villageoise) ou bien des dénombrements arbustifs par village (cacao, café pour le Cameroun Oriental). On peut encore utiliser pour l'ensemble du Cameroun Oriental les enquêtes par sondage effectuées par la Direction de l'Agriculture; ces enquêtes ont été utilisées soit comme unique source cartographiée (superficies cultivées sur l'Atlas Sud-Ouest 2), soit comme correctif appliqué aux dénombrements arbustifs très sous-estimés (Est 1 et Est 2). Dans d'autres cas, sculc l'aire d'extension a pu être cartographiée (palmier sur Sud-Ouest1).

Pour les cultures vivrières, on ne dispose d'aucune donnée quantitative sûre, hormis pour l'arachide et le riz dans l'extrême nord du pays. Pour l'Atlas Mandara-Logone une technique très simple a été utilisée: parcours de toutes les pistes et relevé à vue des champs rencontrés. Une telle méthode n'est possible que dans un milieu de cultures relativement homogènes où la visibilité est bonne et où l'année ne comporte qu'une seule saison de cultures.

Dans le sud du pays par contre, la tâche est rendue plus difficile par l'imbrication des plantes cultivées. Plusieurs solutions ont été tentées dont aucune n'apparaît vraiment satisfaisante. Sud-Ouest 2 représente des pourcentages de présence des plantes cultivées par rapport au terroir moyen de l'atlas, d'après les strates des enquêtes agro-économiques; dans d'autres cas (Est 1, Est 2, Sud-Ouest 1), seules les 3 ou 4 principales plantes cultivées ont été représentées par un système de baguettes figurant leur importance relative.

5. CARTE DES LIMITES ADMINISTRATIVES

Pour les premiers Atlas, une carte spéciale porte les limites administratives jusqu'au niveau du canton et a été imprimée sur un calque superposable aux autres cartes. Dans d'autres Atlas (Est 1 et Est 2), ce fond administratif figure en noir rompu sur toutes les cartes.

Le commentaire qui accompagne ces cartes était, pour les premiers atlas, une simple notice explicative des cartes prises une à une ; il tend de plus en plus à devenir une véritable étude régionale éclairée par les cartes. En outre certains atlas présentent une carte de synthèse souvent appelée Carte des Zones Homogènes. Elle tente de circonscrire les régions ou sous-régions où il semble qu'à la lumière des cartes précédentes, se posent les mêmes problèmes quant au développement régional.

Les utilisateurs

Ce programme d'atlas régionaux s'inscrit bien dans l'effort de régionalisation voulu par le gouvernement camerounais à l'occasion de la préparation du III^e Plan Quinquennal. Les deux premiers (*Sud-Ouest 2* et *Mandara-Logone*) avaient d'ailleurs fait l'objet d'une convention franco-camerounaise.

Cet inventaire systématique du territoire camerounais constitue une première approche d'une véritable étude régionale ; il permet en effet de mettre en évidence l'existence de régions qui pourront faire l'objet d'études ultérieures.

Enfin, sous-produit de ces atlas, les dictionnaires de villages par département publiés à partir des données ainsi recueillies, viennent combler une lacune dans la documentation géographique du pays.

Manuscrit recu au SCD le 24 février 1972

DISCUSSION

La discussion qui suivit fit ressortir l'intérêt de cette géographie-inventaire directement utilisable par les instances administratives et gouvernementales. Il a été remarqué que ces cartes de nomenclature, d'équipement, ont eu un grand succès et qu'elles furent beaucoup utilisées. notamment pour la définition d'un découpage régional et l'appréciation des obstacles au développement des régions.

On insista aussi sur les sous-produits de ces atlas (tels que les répertoires de villages) dont la mise au point fut, pour l'équipe de Yaoundé, une charge assez lourde et peu stimulante sur le plan scientifique, mais qui connurent une très large diffusion.

Fut ensuite posée la question du passage de ces atlas régionaux à l'atlas national (dont la plupart des cartes de géographie humaine restent à faire). Si certains éléments, notamment la répartition de la population, peuvent être directement repris, d'autres devront subir un certain remaniement. C'est le cas des renseignements portant sur l'agriculture, les critères retenus ayant été différents selon les atlas (car il s'agissait, au niveau des atlas régionaux, de rendre compte au mieux des réalités locales).

La discussion s'acheva sur l'évocation de deux démarches contraires mais comportant chacune des avantages. La première, en partant d'un atlas national pour descendre ensuite au niveau régional, permet d'orienter au mieux l'étude régionale et de donner à celle-ci un cadre de référence. La seconde, en procédant à l'inverse, apporte, au niveau national, les outils d'une véritable synthèse.

J.P. D. et Ph. H.











